



COMMUNE : 902 WIZERNES
ARRONDISSEMENT : 62 SAINT OMER
FINANCES PUBLIQUES TRÉSORERIE OU SGC : SGC DE SAINT-OMER

N° 1259 COM (1)

TAUX
FDL
2025

ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2025

I – RESSOURCES FISCALES DONT LE TAUX DOIT ÊTRE VOTÉ EN 2025

Taxes	Bases d'imposition effectives 2024 1	Taux de référence 2025 2	Taux plafonds 2025 3	Bases d'imposition prévisionnelles 2025 4	Produits référence (col. 4 x col. 2) 2025 5	Taux votés 2025 6	Produits attendus (col. 4 x col. 6) 2025 7
Taxe foncière bâtie (TFB)	3 073 992	41,08	124,39	3 098 000	1 272 658	41,08	1 272 658
Taxe foncière non bâties (TFNB)	53 288	59,34	120,75	53 500	31 747	59,34	31 747
Taxe d'habitation (TH)	88 948	19,07	59,24	57 800	11 022	19,07	11 022
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>
				Total	1 315 427		
Taxe	Bases d'imposition effectives 2024	Taux de référence de TH 2025	Taux de majoration applicable en 2024	Bases d'imposition prévisionnelles 2025	Produit référence (col. 4 x col. 2 x col. 6) 2025	Taux de majoration applicable en 2025	Produit attendu (col. 4 x col. 6 x taux TH voté 2025)
Majoration de taxe d'habitation (MTHS)	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>

Aide au calcul des taux par variation proportionnelle : il n'est pas nécessaire de remplir cette rubrique en cas de reconduction des taux de référence ou de variation différenciée.

Taxes	Calcul du coefficient de variation proportionnelle (6 décimales)	Taux proportionnels (col. 2 x col. 9) 10
Taxe foncière bâties (TFB)	8	
Taxe foncière non bâties (TFNB)	9	
Taxe d'habitation (TH)		
Cotisation foncière des entreprises (CFE)		
Produit total souhaité		
Produit total de référence (total colonne 5)		
	1 315 427	

II – RESSOURCES FISCALES INDÉPENDANTES DES TAUX VOTÉS EN 2025

TVA	IFER / PYLÔNES	TASCOM	TAFNB	Allocations compensatrices	DCRTP	FNGIR	Effet du coefficient correcteur	Total 11
	0			272 627	0	37 443	-42 725	267 345

III – TOTALISATION DES RESSOURCES FISCALES PRÉVISIONNELLES POUR 2025

Produits attendus des ressources à taux voté (col. 7)	+	Produits attendus des ressources indépendantes des taux votés (col. 11)	=	Total prévisionnel au titre de la fiscalité directe locale 2025
1 315 427 €		267 345		1 582 772 €

À ARRAS

Le 18 MARS 2025
Pour la Direction des Finances publiques,
JEAN-MARC LELEU

Le 09/04/2025
Pour la Commune,
Le Maire,



Feuillet à compléter et à retourner systématiquement à la Préfecture et au service de fiscalité directe locale accompagné d'une copie de la délibération de vote des taux.



ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2025

IV – INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

1. DÉTAIL DES ALLOCATIONS COMPENSATRICES ET DOTATIONS				2. BASES EXONÉRÉES	
Taxe foncière bâtie :				Taxe foncière bâtie :	
a. Personnes de condition modeste				a. Par le conseil municipal	
b. Baux à réhabilitation, QPPV, Mayotte				b. Par la loi	796 869
c. Locaux industriels				Taxe foncière non bâtie :	
d. Logements sociaux et longue durée				a. Par le conseil municipal	
				b. Par la loi (terres agricoles)	
				c. Par la loi (autres)	8 436
Taxe foncière non bâtie				Cotisation foncière des entreprises	
Taxe d'habitation :				a. Par le conseil municipal	
a. Dotations pour perte de THLV				b. Par la loi	
b. Mayotte				3. BASES DE TAXE D'HABITATION	
Cotisation foncière des entreprises :				a. Résidences secondaires et assimilées	30 900
a. Exonérations en zone d'aménagement. du territoire				b. Logements vacants soumis à la THLV	26 900
b. Base minimum				c. Bases dégrévées hors locaux vacants	7 167
c. Locaux industriels				d. Bases dégrévées locaux vacants	24 919
d. Autres allocations				e. Bases dégrévées majo THS	
				6.3. MAJORATION SPÉCIALE DU TAUX DE TH	
				a. Tx moy. 75% départemental	13,49
				b. Taux maximum de la majo	>>>

4. PRODUITS PRÉVISIONNELS IFER ET PYLÔNES		a. Éoliennes et hydroliennes	
		b. Centrales électriques	
		c. Centrales photovoltaïques	
		d. Centrales hydrauliques	
		e. Centrales géothermiques	
		f. Transformateurs électriques	
		g. Stations radioélectriques	
		h. Installations gazières et autres	
		i. Taxe sur les pylônes	
5. RÉFORMES FISCALES		a. TVA prév. (compensation TH)	>>>
		b. TVA prév. (comp. CVAE)	0
		c. Coefficient correcteur	0,972242
		d. Taux FB commune 2020	18,82
		e. Taux FB département 2020	22,26

6. ÉLÉMENTS UTILES AU VOTE DES TAUX

6.1. TAUX PLAFONDS

Taxes	Taux moyens communaux de 2024 au niveau :		Taux plafonds de 2025		Taux des EPCI de 2024		Taux plafonds communaux à ne pas dépasser pour 2025 (col. 13 - col. 14)
	national 11	départemental 12	de 2025 13		de 2024 14		
Taxe foncière bâtie (TFB)	39,74	51,00	127,50		3,11000		124,39
Taxe foncière non bâties (TFNB)	51,08	50,88	127,70		6,95000		120,75
Taxe d'habitation (TH)	23,88	28,80	72,00		12,76000		59,24
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	>>>	>>>	>>>		>>>		>>>

6.4. MAJORATION SPÉCIALE DU TAUX DE CFE

Taux moyens pondérés des taxes foncières de 2024 au niveau :		a. National	>>>
		b. Communal	>>>
Taux maximum :		a. Taux communal majoré à ne pas dépasser	>>>
		b. Taux maximum de la majoration spéciale	>>>

6.2. DIMINUTION SANS LIEN : année antérieure à 2025 au titre de laquelle...

a. ...la diminution sans lien a été appliquée	>>>
b. ...les taux précédemment diminués sans lien ont été augmentés	>>>

Taux de CFE perçue en 2024 par la communauté d'agglomération, la communauté urbaine ou de communes ayant opté pour la fiscalité professionnelle unique		26,84
--	--	-------